

L'HON. F. X. A. TRUDEL

DEPUIS quelque temps notre journal a publié les portraits de ceux de nos hommes publics qui se sont faits une réputation soit dans les lettres, soit dans les arts, soit dans la politique. Nous offrons à nos lecteurs, aujourd'hui, quelques notes sur l'hon. F. X. A. Trudel, sénateur pour la division de Salaberry.

M. Trudel est né à Sainte-Anne de la Pérade, dans le comté de Champlain, le 29 avril 1838, de F. X. Trudel, cultivateur, dont le père a, pendant plusieurs années, représenté le comté à la Législature, et de dame Julie Langevin, petite-fille de M. J. A. Hamelin, seigneur des Grondines. Il a fait son cours d'étude au collège de Nicolet, où ses talents attirèrent tout d'abord l'attention sur lui. Reçu avocat en décembre 1861, il fut nommé Conseil de la Reine par le gouvernement de Québec en 1875, et par celui du Canada en 1878. Il a épousé en avril 1864, Mlle Marie Zoé Aimée, seule fille de feu l'hon. Louis Renaud, sénateur. De ce mariage sont nés neuf enfants, dont quatre survivent.

M. Trudel fut élu député du comté de Champlain, pour la législature de Québec, en 1871, et y siégea jusqu'en 1875. Le 31 octobre 1873, il fut appelé à faire parti du Sénat du Canada, pour la division de Salaberry. Il a étudié le droit, d'abord sous MM. Leblanc et Cassidy, puis sous MM. Moreau, Ouimet et Morin, et il n'était qu'étudiant, lorsqu'en 1860 il fut choisi pour occuper le fauteuil éditorial de *La Minerve*, laissé vacant par M. de La Ponterie, rappelé soudainement en France.

On connaît de lui un grand nombre d'écrits publiés dans les journaux et dans les revues.

Il a fait plusieurs travaux importants, entre autres : « Quelques réflexions sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat ; » Mémoire sur la question de la fusion des sociétés littéraires et scientifiques de Montréal ; « Nos Chambres Hautes : Sénat et Conseil Législatif » et plusieurs autres, sous différents noms de plume. Il a contribué à la naissance de plusieurs publications périodiques et il est actuellement directeur de *l'Etendard* et co-éditeur de la *Revue Canadienne*, la plus ancienne revue de notre province.

M. Trudel a débuté dans la vie publique comme avocat et il se rendit célèbre dans plusieurs procès où se soulevaient de grandes questions religieuses et sociales.

L'un des plus importants est la cause Guibord. Sa plaidoirie dans cette affaire lui a valu les félicitations de plusieurs évêques du Canada et l'approbation du P. Jean Perronne, préfet général des études au Collège Romain, théologien de la Daterie Apostolique, l'un des huit Consultants de la Congrégation des évêques et des Ordres réguliers, Examineurs des évêques, etc., etc., qui, après avoir constaté, ce plaidoyer, lui a paru d'une grande érudition, ajoute : « J'approuve et j'admets, sans aucune restriction possible, l'ensemble et le détail des preuves dont l'orateur catholique a appuyé sa thèse d'une manière si complète. »

Le Dr De Angelis, professeur de Droit Canon, à l'Université de Rome, dit entre autres choses de ce plaidoyer : « En lisant cette défense, j'ai vraiment admiré, dans un laïque de nos jours, une science si profonde de l'histoire et de la jurisprudence ecclésiastique, et, ce qui est plus encore, une connaissance très exacte du droit et une logique très rigoureuse. »

« Lorsque, dans une nation, il se trouve un ou deux hommes qui osent ainsi parler et proclamer les droits de l'Eglise, fussent ces hommes, par le malheur des circonstances, perdre la cause qu'ils défendent, il n'est pas moins certain que, tôt ou tard, l'Eglise catholique remportera une glorieuse

victoire, et que la vérité chrétienne, dissipant les ténèbres de l'erreur, brillera enfin du plus vif éclat. »

Comme écrivain, son style peut parfois paraître lourd, mais il a du moins le mérite d'être vigoureux et ferme.

M. Claudio Jannet, qui s'y connaît, rendant compte, dans la *Revue Catholique des Institutions du Droit* (n° de mai 1880), de la brochure *Nos Chambres Hautes*, se complait à reconnaître son auteur comme un homme éminent, s'élevant à de hautes considérations politiques, et il rend un très flatteur hommage au mérite de cette publication.

Aussi, M. Trudel, mérita-t-il d'être appelé à faire partie du comité de cette importante Revue composée d'écrivains éminents de différents pays.

M. Trudel a pris une part active dans les questions politico-religieuses qui se sont soulevées dans notre pays, et sa carrière politique a été très accidentée. On lui attribue la fameuse brochure intitulée : *Le pays, le parti et le grand homme*.

Ses écrits et ses voyages à travers l'Europe en 1867 et surtout les 7 à 8 mois qu'il passa en Angleterre, en France et en Italie à l'occasion de la



*F. X. A. Trudel*

fameuse question universitaire, l'ont mis en relation avec nombre de sommités catholiques littéraires, politiques et artistiques de l'Europe.

Il a été le président de presque toutes les associations de bienfaisance, littéraires et scientifiques de Montréal. Mais l'œuvre à laquelle il s'est le plus dévoué est sans contredit la création du journal *l'Etendard*. Il faudrait de longues pages pour apprécier les nombreuses luttes qu'il soutient depuis tant d'années. Il ne nous appartient pas d'en juger le mérite, mais nous savons reconnaître en M. Trudel un homme de grand talent, un jurisconsulte éminent et un écrivain habile.

Il faut se donner de nouveaux motifs de vivre à mesure qu'on perd de la jeunesse.—SAINTE-BEUVE.

Nous passons notre vie à nous mal juger les uns les autres, parce que nous nous obstinons à nous ériger en juges, sans avoir jamais sous les yeux les pièces du procès.—H. RABUSSON.

EN ROUTE POUR LA BAIE D'HUDSON

XI

(Suite)

Il concevait plus d'espérances de conversions dans les Kriqs et les Assiniboëls. Outre qu'ils étaient plus nombreux, ces sauvages lui semblaient meilleurs de mœurs et de dispositions ; ils avaient plus d'esprit et ils étaient sé tentaires au moins une partie de l'année.

« Ce n'est pas, ajoute-t-il, que je ne vois les peines qu'on aurait à s'établir dans leur pays. Je ne sais si nos premiers Pères en ont eu autant dans leurs missions naissantes du Canada, que celles-ci en promettent. Mais ce n'est pas là ce qui nous doit effrayer. Dieu prendra soin de nous, et j'espère que, plus ces missions seront pénibles, plus il se trouvera de missionnaires qui s'offriront à Dieu pour y être envoyés. » Paroles dignes des apôtres et des martyrs!

En sus de ces tribus qui vinrent en traite, le Père parle encore des *Ikorinioucks*, qui vivaient à cent lieues plus au nord, des *Esquimaux* dont les terres de chasse touchaient à la mer Glaciale, et d'une autre nation, nombreuse, située à l'ouest des *Ikorinioucks*, étendant ses villages ju-qu'en arrière des Assiniboëls : les *Alimouspigut*. Veut-il par là désigner ceux qu'on a appelés plus tard les *Cris de la prairie*, ou bien les *Montagnais* de l'île à la Crose, ou encore les *Plats Côtés de chien*, comme le laisserait entendre le mot *Alimous*, chien ? Aux savants de décider.

Les côtés de la Baie, dans les environs de la rivière Bourbon, sont les mêmes qu'à l'embouchure des rivières Moose et Albany.

« C'est un pays marécageux et rempli de savanes. Il y a peu de bois et il est très petit. Du Fort, à plus de trente et quarante lieues, il n'y a pas de bois francs. Les forêts sont pleines d'eau et, pour peu qu'on y avance, on en a jusqu'à la ceinture. »

Quelles sont, d'après le P. Marest, les chances de culture au Fort-Bourbon, aujourd'hui *York-Factory* ?

« Dès le mois de septembre, dit-il, le froid commence, et il y est déjà assez grand pour remplir les rivières de glaces, et les geler même quelquefois tout à fait. Les glaces ne partent que vers le mois de juin, mais le froid ne cesse pas pour cela. Il est vrai qu'il y a dans ce temps-là des jours fort chauds (car il n'y a guère de milieu entre le grand chaud et le grand froid). Mais cela dure peu. Les vents du nord, qui sont fréquents, dissipent bientôt cette première chaleur. Souvent, après avoir sué le matin, on est gelé le soir. La neige y est huit à neuf mois sur la terre ; mais elle n'est pas fort haute ; le plus qu'elle a eu de hauteur, cet hiver, a été deux ou trois pieds. » Les explorations modernes ne contredisent pas cette opinion.

Alors, comme aujourd'hui, les rivières étaient très poissonneuses. L'automne et le printemps amenaient une multitude prodigieuse d'oies, d'outardes, de canards, de bernaches et d'autres oiseaux de rivières. Les perdrix, pendant cet hiver, foisonnaient à tel point qu'au Poste on en tua bien vingt mille. Mais la meilleure chasse était celle du caribou, il n'avait pas encore été exterminé par l'usage immodéré des armes à feu ; on en voyait passer, à une petite distance du fort, des troupeaux de trois à quatre cents. Les matelots n'avaient jamais vu ces espèces de daims, portant large et haut leur panache. « La première fois qu'ils en virent, dit le Père, ils en eurent peur et s'enfuirent. Nos Canadiens en tuèrent quelques-uns ; et les matelots, qui ont été raillés par les Canadiens, sont devenus plus braves et en ont tué aussi dans la suite... Voilà, ajouta-t-il, comme Dieu a soin de ces sauvages. Pendant que la terre leur est ingrate, le Seigneur